

## LE PROTESTANTISME FRANÇAIS AU 18<sup>e</sup> SIÈCLE

Jules-Marcel Nicole

Nous nous proposons de présenter l'histoire du protestantisme français au cours d'une période particulièrement difficile, et qui va de la révocation de l'Édit de Nantes (1685) à l'Édit de Tolérance (1787). Pour comprendre la situation, il convient de jeter un coup d'oeil sur l'introduction de la Réforme au 16<sup>e</sup> siècle et sur son maintien au 17<sup>e</sup>.

### 1. *Les débuts de la Réforme en France*

La Réforme s'est imposée en Allemagne dès la publication des 95 thèses de Luther en 1517. Mais dans d'autres pays aussi le désir d'un renouvellement évangélique se faisait jour. En France en 1512, donc même avant que Luther fasse parler de lui, un savant professeur, Jacques Lefebvre d'Étapes, dans un commentaire sur les Épîtres de Paul, énonçait deux des principes fondamentaux de la Réforme, à savoir le salut par la foi aux seuls mérites de Jésus-Christ et l'autorité souveraine des Saintes Écritures. Il traduisit aussi la Bible en français (d'après la Vulgate). Son ami Briçonnet, évêque de Meaux, voulait réformer son diocèse sur cette base. Mais il n'avait pas le courage nécessaire pour rompre avec Rome, et le mouvement tourna court.

Cela ne signifie pas que les idées nouvelles ne trouvèrent pas un profond écho dans le peuple, noblesse comprise. Malgré les efforts persévérants de la monarchie française pour unifier le royaume, les princes vassaux et les villes jouissaient d'une réelle autonomie et pouvaient introduire la Réforme dans les territoires soumis à leur juridiction en dépit de l'autorité royale. Tant et si bien qu'en 1559 on dénombrait deux mille Églises dûment établies. On pouvait se demander si la France n'allait pas basculer du côté du protestantisme auquel une part notable de la population s'était ralliée.

La reine Catherine de Médicis, régente pendant la minorité de son fils Charles IX, convoqua un colloque à Poissy en 1561, où des théologiens des deux bords purent confronter leurs idées pour voir si un accord était possible. La discussion montra que les contradictions étaient insurmontables. Toutefois, vu le poids des parties en présence, un premier effort de cohabitation fut tenté: le catholicisme restait la religion officielle du royaume, mais l'Édit de Saint-Germain autorisait les protestants à célébrer leur culte là où il avait été établi.

Les catholiques fanatiques étaient furieux. Le duc de Guise massacra à Wassy en Lorraine quelques protestants paisiblement réunis pour leur culte. Ce fut le signal des guerres de religion qui allaient ensanglanter la France pendant trente ans. Les catholiques rêvaient d'exterminer le protestantisme. Les chefs réformés, encouragés dans ce sens par Théodore de Bèze, pensaient qu'il était de leur devoir de protéger leurs administrés, au besoin même contre le roi! Le massacre de la Saint-Barthélémy est l'épisode la plus tragique de ce conflit (1572).

## 2. *L'Édit de Nantes*

En 1589, l'héritier légitime du trône était le chef huguenot Henri de Navarre, Henri IV (1589-1610). Il était même relaps, car lors de la Saint-Barthélémy il avait temporairement embrassé la religion catholique. Il pensa que pour faire accepter son autorité à Paris, il devait abjurer la foi réformée. Mais convaincu d'autre part qu'une certaine tolérance mutuelle était indispensable, il promulgua en 1598 l'Édit de Nantes, perpétuel et irrévocable, qui reprenait en les précisant les décisions de l'Édit de Saint-Germain. La foi catholique restait normative, mais les protestants avaient sans discrimination accès à toutes les charges publiques et pouvaient librement célébrer leur culte dans certaines localités bien déterminées. Leurs rangs s'étaient d'ailleurs éclaircis. Le nombre des Églises était tombé à 700 environ.

Sous le régime de l'Édit de Nantes, les Réformés de France jouirent d'une paix relative pendant près d'un siècle. Il y eut bien quelques affrontements. Sous le règne de Louis XIII (1610-1643), le cardinal de Richelieu, tout en étant trop réaliste pour vouloir supprimer les protestants, mit fin à leur organisation militaire qu'ils avaient pu conserver provisoirement en vertu d'articles secrets annexés à l'Édit de Nantes. Désormais ils dépendaient de la bonne volonté du gouvernement central.

Pendant la minorité du roi Louis XIV, le cardinal Mazarin, premier ministre, ne leur chercha pas chicane. En prenant personnellement le pouvoir, en 1659, le roi confirma la validité de l'Édit de Nantes. Il se trouvait d'ailleurs impliqué dans des guerres diverses qui réclamaient toute son attention.

Mais vers 1680, poussé par le clergé de France, et aussi par son ambition personnelle absolutiste, il conçut le "grand dessein" de ramener tous ses sujets au catholicisme tel qu'il le pratiquait: "un roi, une loi, une foi!" Pour commencer, les dispositions de l'Édit de Nantes furent appliquées "à la rigueur," c'est-à-dire d'une façon aussi défavorable que possible pour les Réformés. En outre, de 1680 à 1685

une série d'édits successifs restreignait de plus en plus leur liberté. Quantité de temples furent fermés sous des prétextes divers. Une caisse spéciale, celle des conversions, versait une prime à ceux qui abjuraient. Cette méthode se révéla d'ailleurs assez inefficace.

Des mesures plus violentes furent mises en oeuvre dans certaines provinces. Ce furent des "dragonnades." On logeait chez les récalcitrants des compagnies de soldats qui avaient l'ordre de dépouiller et souvent de maltraiter leurs hôtes. Pour échapper à ce fléau, des milliers de protestants consentirent à signer une formule d'abjuration.

### ***3. La Révocation de l'Édit de Nantes***

Enfin le 15 octobre 1685, le roi pensa que le moment était venu de frapper un grand coup, et par l'Édit de Fontainebleau il déclara supprimer et révoquer celui de Nantes.

Le préambule laisse entendre que le but du roi Henry IV était de donner aux Réformés le temps de réfléchir et de devenir catholiques — ce qui était notoirement invraisemblable. Louis XIV affirme que "la meilleure et la plus grande partie" de ses sujets de la RPR (Religion prétendue Réformée) avait embrassé le catholicisme. Le croyait-il vraiment? Peut-être a-t-il été induit en erreur par les rapports flatteurs des gouverneurs de province qui avaient tendance à présenter les événements sous un jour conforme aux désirs du roi en exagérant la portée des abjurations obtenues par l'effet des dragonnades. Quoi qu'il en soit, voici les dispositions essentielles de l'Édit de Fontainebleau:

Ordonnons que les temples de ceux de la RPR soient incessamment démolis. Défendons à nos dits sujets de la RPR de plus s'assembler pour faire l'exercice de la dite religion en aucun lieu ou maison sous quelque prétexte que ce puisse être ... le tout à peine contre nos dits sujets qui feraient le dit exercice de confiscation de corps et de biens. Enjoignons à tous Ministres de la dite RPR qui ne voudront pas embrasser la RCAR (Religion catholique apostolique et romaine) de sortir de notre royaume ... quinze jours après la publication de notre présent édit, sans pouvoir y séjourner au-delà, ni pendant le dit temps de quinzaine faire aucun prêche, exhortation ni autre fonction à peine des galères. Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfants de la RPR ... À l'égard des enfants qui naîtront de ceux de la dite RPR voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses; enjoignons aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet-là, à peine de

500 livres d'amende et de plus grandes, et seront ensuite les enfants élevés en la RCAR. Faisons ... défenses à tous nos sujets de la RPR de sortir avec leurs femmes et enfants de notre royaume, ou d'y transporter leurs biens et effets, sous peine pour les hommes des galères, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes. Voulons et entendons que les déclarations rendues contre les relaps soient exécutées selon leur forme et teneur. Pourront au surplus les dits sujets de la RPR, en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes de notre royaume ... et continuer leur commerce et jouir de leurs biens sans pouvoir être troublés ou empêchés sous prétexte de la dite RPR, à condition de ne point faire d'exercice ni de se rassembler sous prétexte de prières ni de culte de la dite religion.

L'Édit de Fontainebleau ne supprimait donc pas brutalement le protestantisme. Il ne recommandait pas un massacre analogue à la Saint-Barthélémy. Mais si ses dispositions avaient pu être appliquées intégralement, dans le cours d'une ou deux générations elles auraient assuré la disparition totale des Églises Réformées en France. L'avenir semblait irrémédiablement compromis. Plus de pasteurs, plus de temples, plus d'enfants élevés dans la foi des parents! On se serait attendu à ce que les derniers résistants s'effondrassent dans le désespoir!

En fait il n'en fut rien. Bien loin d'avoir un tel résultat, la Révocation de l'Édit de Nantes provoqua chez les Huguenots un sursaut d'indignation et un mouvement de retour à une foi vivante. J'en veux pour preuve deux déclarations concordantes émanant de gens aussi éloignés que possible par leurs désirs et leurs sympathies.

D'une part Pierre Jurieu, professeur à Sedan puis à Rotterdam, grand champion d'une foi calviniste sans compromis, écrivait dans un ouvrage intitulé *Accomplissement des Prophéties ou la Délivrance prochaine de l'Église* ces lignes significatives:<sup>1</sup>

La persécution avait fort heureusement commencé pour le but des persécuteurs, et s'ils se fussent contentés de nous ôter peu à peu nos temples, de chasser nos ministres, d'interdire toute assemblée, de nous laisser dans l'ignorance, de nous priver de tous les autres avantages dont jouissent les autres sujets, la

---

<sup>1</sup>Pierre Jurieu, *Accomplissement des Prophéties ou la délivrance prochaine de l'église* (Rotterdam: A. Archer, 1686), vi.

Religion Réformée s'en allait éteinte en France avant dix ans, vu la froideur et le relâchement de piété où étaient déjà les Réformés. Mais Dieu qui ne voulait pas que sa vérité pérît, n'a pas permis que la chose continuât sur ce pied-là. Les passions humaines sont de grand secours aux vertus chrétiennes, chacun le sait; la fureur où sont aujourd'hui ceux à qui l'on fait ces violences, la géhenne dans laquelle est leur conscience, la rage qu'ils ont d'être forcés, fortifient la haine qu'ils avaient de l'idolâtrie, et l'amour qu'ils avaient pour la vérité.

À l'autre extrême, le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, souligne que la Révocation a eu des résultats tout contraires à ceux que l'on attendait:<sup>2</sup>

Les choses prenaient un assez bon train, quand l'Édit portant la Révocation de celui de Nantes changea entièrement les dispositions de leurs esprits (c'est-à-dire celles des protestants). L'article qui permet de demeurer dans leur religion affligea ceux qui s'étaient convertis, enfla ceux qui ne l'étaient pas, de sorte qu'ils commencèrent à cesser l'aller à l'église, ils ne voulurent plus entendre parler de sacrements, ni en santé, ni en maladie ... Dans les lieux où les catholiques sont en plus grand nombre, ils viennent à l'église avec édification; mais dans les lieux où ils sont seuls ou les plus forts, ils ne font aucun exercice de catholiques ... Ils font de petites assemblées secrètes, où ils lisent quelques chapitres de leurs Bibles, leurs prières, et ensuite le plus habile leur fait quelque entretien ... comme ils faisaient à la naissance de l'hérésie. Ils ont un éloignement insupportable du service en langue inconnue de nos cérémonies.

Le protestantisme français a donc survécu. Comment?

#### 4. L'Émigration

Déjà avant la Révocation beaucoup de protestants, ne se sentant plus en

---

<sup>2</sup>Augustin Marie Pierre Ingold, *Lettres du cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble [1632-1702]* (Paris: A. Picard, 1892), 461-462. Lettre du 16 déc. 1685, citée dans *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*, 115 (1969), 516-517.

sécurité dans leur pays, avaient cherché refuge à l'étranger. L'Édit de Fontainebleau renforça ce mouvement, malgré les peines sévères prévues à l'encontre de ceux qui tenteraient d'émigrer, galères pour les hommes, prisons pour les femmes. Évidemment ceux qui réussissaient à s'échapper sauvegardaient leur foi personnelle, mais n'assuraient pas le maintien d'un témoignage évangélique dans le pays. Toutefois l'héroïsme dont ils faisaient preuve mérite une mention. Voici en quels termes un contemporain des événements, lui-même pasteur d'une Église du refuge, celle de Berlin, a décrit cet exode:<sup>3</sup>

Ce serait une histoire fort curieuse que celle de la retraite de ce grand nombre de fugitifs, qui sont sortis par je ne sais combien de diverses voies. On les y verrait, les uns s'ensevelir pour plusieurs jours dans le fond des vaisseaux sous des tas de marchandises, et les autres s'abandonner à la merci de la mer dans de petites barques qui n'auraient pu résister au moindre orage; les autres grimper les montagnes et les rochers les plus inaccessibles, à travers les neiges et les glaces, et les autres passer à la nage les rivières les plus grandes et les plus rapides; les uns se faire voiturer sur des charrettes, enfermés dans des tonneaux; les autres emporter sur leurs épaules leurs enfants cachés dans des hottes, et plusieurs autres jouer divers stratagèmes pour tromper la vigilance des gardes. On y verrait des hommes se déguiser en cents manières différentes, les uns en officiers, les autres en valets ou en paysans, d'autres en chevaliers ou en abbés, ou quelques autres en moines ou en pèlerins. On y verrait des filles en habits d'hommes passer hardiment à travers les soldats et forcer les passages, l'épée et le pistolet à la main. On y verrait des femmes de qualité et extrêmement délicates, surprises dans leur retraite par le travail de l'enfantement, accoucher à la campagne, plier leurs enfants dans de vieux lambeaux de gros draps, et se mettre en chemin quelques heures après leur délivrance. On y verrait et des femmes et des filles, des vieillards et des enfants, des personnes faibles, timides et incommodées marcher de nuit et de jours, errer dans les forêts et dans les déserts, sans guides et sans compagnies...

---

<sup>3</sup>François Gaultier de Saint-Blancard, *Histoire apologétique, ou Défense des libertés des Églises Réformées de France* (Amsterdam: H. Descordes, 1688), 2:34, cité dans *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*, 115 (1969), 519-520.

Il est très difficile d'évaluer le nombre de ceux qui ont réussi à quitter le royaume. Le professeur Émile Léonard<sup>4</sup> pense que le chiffre de 200,000 avancé par l'historien Samuel Mours est en dessous de la réalité. Sur une population totale de 20 millions d'habitants, ce ne serait pourtant pas une quantité négligeable. D'autant plus qu'il s'agissait d'une élite. Certains émigrants étaient des nobles qui allaient grossir les armées et la marine de pays ennemis de la France. D'autres, plus nombreux, étaient des artisans et des commerçants dont le départ portait un préjudice irréparable à l'économie du pays. Certains emportaient avec eux une partie de leur fortune dont ils enrichissaient leur terre d'accueil. Il faut ajouter que d'autres n'hésitaient pas à laisser derrière tous leurs biens. Ils arrivaient à destination dans un état de dénuement complet et dépendaient pour leur survie de la charité publique.

Le maréchal de Vauban eut assez de lucidité et de courage pour adresser au roi un mémoire demandant le rétablissement de l'Édit de Nantes, car il voyait bien le préjudice que la révocation causait au pays sur les plans économique et militaire. Mais il se heurta à un refus catégorique.

### **5. Les Prédicants et Prédicantes**

La majorité des Protestants français n'a pas eu la possibilité ou n'a pas eu la volonté de s'enfuir à l'étranger. Beaucoup d'entre eux, en raison de la panique provoquée par les dragonnades, avaient dans un moment de faiblesse signé une formule d'abjuration. Appelés "nouveaux convertis" ils étaient étroitement surveillés par les curés pour leur assistance à la messe et pour l'éducation catholique de leurs enfants. Si à l'article de la mort ils refusaient de recevoir les sacrements de l'Église, ils étaient réputés relaps et comme tels privés de sépulture honorable.

Un nombre appréciable d'anciens pasteurs avait abjuré. Les autres, conformément aux stipulations de l'Édit de Fontainebleau, s'étaient exilés. On leur a parfois reproché d'avoir lâchement abandonné leurs troupeaux en détresse. C'est un peu injuste. S'ils étaient restés, leur présence n'aurait pas pu demeurer secrète. Leur vie aurait été en danger, et ils auraient exposé celle des fidèles qui les auraient accueillis.

C'est alors que se produisit un mouvement inattendu, auquel on doit, humainement parlant, le maintien de la foi protestante en France. Des laïcs, hommes et femmes, se sentirent poussés à convoquer en plein

---

<sup>4</sup>Émile Léonard, *Histoire Générale du Protestantisme* (Paris: P.U.F., 1961), 2: 348.

air des assemblées clandestines. On se réunissait, souvent de nuit, dans des grottes ou des landes inhabitées, pour chanter les psaumes, écouter des messages, prier ensemble. Ceux qui regrettaient d'avoir abjuré retrouvaient la paix de la conscience en se réconciliant avec leurs communautés. Bientôt on prit l'habitude de célébrer la Sainte Cène à cette occasion. Des centaines, souvent même des milliers de Huguenots se rendaient à ces assemblées. On établissait un parallèle entre elles et la longue traversée du désert imposée au peuple d'Israël entre la sortie d'Égypte et en Canaan.

Les premières rencontres de ce genre eurent lieu dès la fin de 1685 en Dauphiné, à l'appel d'une prédicante, Isabeau Vincent. Le mouvement ne tarda pas à s'étendre un peu partout, surtout dans les régions à forte densité protestante, comme le Vivarais, le Languedoc, le Béarn.

Bien entendu, les pouvoirs publics ne manquèrent pas de réagir. Quand les soldats ou les gendarmes du roi surprenaient une assemblée, ceux qu'on avait saisis étaient envoyés, les hommes aux galères, les femmes en prison. Les prédicants encouraient la peine de mort.

Aussi avait-on soin de placer aux voies d'accès des sentinelles prêtes à donner l'alarme si la présence de troupes royales était signalée. Dans les régions montagneuses, les foules arrivaient assez bien à se disperser en suivant des sentiers connus des habitants, mais où des étrangers ne pouvaient que s'égarer. Aussi malgré la répression, les assemblées du désert se multiplièrent et servirent de points de ralliement pour les croyants dont la ferveur avait été ranimée par leur situation douloureuse.

Certains prédicants et prédicantes étaient des gens instruits ou naturellement éloquents. Mais beaucoup d'entre eux étaient d'humbles paysans ou paysannes, parfois illettrés, qui dans la vie courante ne parlaient pas le français, mais un dialecte provençal ou languedocien qualifié de patois. Or, chose surprenante, quand ils apportaient un message aux assemblées, il débitaient souvent de longues tirades en excellent français. Parfois même c'étaient de tout jeunes enfants qui prononçaient une prédication.

Ce phénomène qu'on appelle "le prophétisme cévenol" est susceptible d'une explication psychologique. Tout ce que nous voyons ou entendons s'inscrit dans notre mémoire inconsciente et nous ne pouvons pas en temps ordinaire évoquer ces souvenirs. Mais sous le coup d'une forte émotion, cela peut revenir à la surface. Dans l'atmosphère de surexcitation due à la répression comme à la reprise du culte, des paroles entendues autrefois de la bouche des pasteurs ressurgissaient de l'oubli. Cette observation d'ordre psychologique n'exclut pas, loin de là, une intervention divine. Le Seigneur, voyant le



désespoir de ses enfants persécutés, leur venait en aide en leur accordant ces signes surnaturels.

Ce sont ces humbles serviteurs et servantes de l'Éternel qui ont maintenu la flamme de l'Évangile pendant les quinze dernières années du 17<sup>e</sup> siècle. La plupart n'ont eu qu'une activité très limitée dans le temps et dans l'espace; mais c'est leur témoignage qui a mis en échec les tentatives de supprimer les Églises de la Réforme en France.

Il faut faire une mention spéciale de celui des prédicants dont l'influence a largement dépassé son lieu d'origine, à savoir Claude Brousson. Né à Nîmes en 1647 il fit carrière comme avocat dans le cadre des "chambres mi-partites" prévues par l'Édit de Nantes et destinées à régler les différends entre protestants et catholiques. En mai 1683, alors que plusieurs temples avaient déjà été démolis sous des prétextes divers, Brousson voulut organiser un mouvement de résistance. Cela le rendit suspect, et il se réfugia à Lausanne avec sa famille. Il aurait pu y vivre des jours paisibles. Mais lorsqu'à la révocation deux ans après, les pasteurs réformés durent quitter le royaume, il fut pris d'une immense compassion pour ses coreligionnaires privés de bergers, et il rédigea dès le mois d'octobre 1685 une *Lettre aux Pasteurs réfugiés* où il engageait ceux-ci à rentrer clandestinement en France afin d'y reprendre leur ministère. Certains d'entre eux répondirent à cet appel. Il y avait un peu moins de péril à rentrer en secret qu'à rester ostensiblement en place. Mais Brousson ne voulait certes pas inciter les autres à s'exposer tout en demeurant lui-même en sécurité. Il rentra donc au pays en 1689 pour soutenir les prédicants et les prédicantes qui avaient commencé leur activité. Son influence ne pouvait avoir qu'un effet positif sur un mouvement certes enthousiaste, mais dépourvu jusqu'alors d'un chef capable de s'imposer. Brousson circulait d'un village à l'autre, toujours exposé au danger. Une récompense de 5 000 livres était promise à celui qui le livrerait à l'autorité royale. Pendant une dizaine d'années il poursuivit son ministère. Quand sa situation devenait trop précaire, il se réfugiait à l'étranger. Il profita d'un de ses voyages pour obtenir la consécration pastorale. C'était un jalon dans le sens d'une restauration des Églises selon leurs tendances traditionnelles. Il faisait aussi des démarches auprès des puissances protestantes pour qu'elles interviennent en faveur de leurs coreligionnaires.

Il vaut la peine de citer un fragment de sermon de Brousson qui relève toute l'ardeur de son tempérament:<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup>*La Manne mystique du désert (ou sermons prononcés au désert)*, 1: 101-103, cité dans Raoul Allier, *Anthologie Protestante française 16<sup>e</sup>*

La moindre chose suffit pour empêcher la plupart des gens de se trouver dans les saintes assemblées. Il voudraient que Dieu leur fit prêcher son Évangile selon leur commodité; autrement ils n'osent pas sortir de leur maison pour ouïr sa Parole et pour lui rendre le service qui lui est dû. La moindre menace qu'on leur fait de les mettre en prison ou de leur envoyer quelques soldats pour manger une partie de leur pain et boire une partie de leur vin, est capable de leur faire renier de nouveau leur Sauveur.

Lâches et infidèles chrétiens, qu'eussiez-vous fait au commencement du christianisme, lorsqu'on faisait dévorer les fidèles par des bêtes féroces, ou qu'on déchirait leur corps avec des griffes de fer, ou qu'on leur faisait souffrir tous les autres tourments que l'enfer pouvait inventer? Qu'auriez-vous fait au commencement de la Réformation, lorsqu'on brûlait tout vifs ceux qui professaient la vérité? Vous n'auriez pas voulu vous sauver par ce prix-là, et maintenant vous vous feriez mahométans, et pis encore, pour éviter de pareils martyres. Lâches et infidèles chrétiens, vous ne voulez donc pas suivre les traces de ces généreux fidèles qui, au commencement du Christianisme et dans le siècle passé, souffrirent de si grands maux pour donner gloire à Dieu, pour acquérir ou pour conserver la précieuse liberté de le servir et de chanter ses saintes louanges? Oh! ne vous glorifiez pas d'être le peuple de Dieu, puisque vous n'avez pas à coeur les intérêts de sa gloire et de son service. Ne vous vantez pas d'être la postérité des saints, puisque vous n'êtes pas les héritiers de leur foi, de leur zèle et de leur constance.

Rappelons-nous que ces appels étaient adressés à des hommes et à des femmes qui risquaient d'être condamnés aux galères ou à la prison, voire même à l'échafaud. Que dirait un Brousson aux membres de nos Églises d'aujourd'hui, installées dans leur confort et dans leur tiédeur?

Pour finir, le vaillant lutteur tomba aux mains de ses adversaires et subit le châtement suprême à Montpellier en 1698.

## 6. La Guerre des Cévennes

La plupart des prédicants affrontaient la persécution sans être armés. Leur seule ressource était la fuite. Quelques-uns pourtant jugèrent utile de se défendre en cas d'attaque, entre autres un nommé François Vivens qui fut tué au cours d'un combat de ce genre en 1692. Toutefois jusqu'en 1702 les Huguenots se cantonnèrent sur la défensive.

Mais en 1702 un inspiré, Pierre Séguier, surnommé Esprit, déclara qu'en vertu d'une révélation divine il fallait passer à l'attaque en allant délivrer quelques prisonniers protestants détenus au Pont-de-Montvert par l'abbé du Chayla. Celui-ci s'était montré spécialement acharné. Un petit détachement pénétra de nuit dans le village, libéra les captifs, incendia la cure et fit périr l'abbé.

Ce fut le signal d'un soulèvement général. Dans toutes les Cévennes, des troupes de croyants exaltés se mirent à parcourir les villages en tuant les curés et en incendiant des églises. La guérilla se prolongea pendant plusieurs mois. Les détachements royaux avaient une écrasante supériorité numérique et militaire. Mais les insurgés bénéficiaient de la sympathie des populations et de leur connaissance des lieux. Ils fondaient à l'improviste sur des pelotons de soldats puis se dispersaient dans la nature. Souvent la crainte qu'ils inspiraient amenait les assaillants à fuir sans engager le combat, parfois en laissant à leurs armes qui étaient récupérées par les guerriers cévenols. Dirigés par des chefs jeunes et hardis, tels Jean Cavalier et Pierre Laporte dit Roland, ils se sont rendus célèbres sous le nom de *Camisards*, soit parce qu'ils effectuaient des attaques de nuit (en provençal *camisado*), soit parce qu'ils portaient une chemise (*camiso*) par-dessus leurs vêtements.

La révolte tombait à un moment particulièrement inopportun pour le gouvernement. En effet la France était en guerre contre une coalition européenne puissante. Pourtant plusieurs milliers de dragons furent mobilisés pour mater les Cévenols, sous les ordres du meilleur stratège de l'époque, le maréchal de Villars. Celui-ci comprit que pour maîtriser la situation, il fallait joindre à la menace la diplomatie. En mai 1704 il voulut bien rencontrer le chef camisard Cavalier en vue d'une solution pacifique du conflit. Une amnistie générale pour faits de guerre fut proclamée. Les camisards qui le désiraient reçurent un passeport pour se rendre à l'étranger. Plusieurs protestants détenus en prison à cause de leur foi furent libérés. L'Édit de Nantes n'était pas rétabli, mais les croyants ne seraient plus obligés d'aller à la messe et pourraient lire la Bible chez eux avec leur famille.

Cavalier accepta ces propositions et se rendit à l'étranger avec 80 de ses compagnons. Laporte dit Roland voulut continuer la lutte, mais ne tarda pas à être tué au cours d'un accrochage. En fin de compte,

même les camisards les plus résolus constatèrent que la poursuite de la résistance était impossible et souscrivirent aux conditions posées par le maréchal de Villars.

En apparence la guerre des Cévennes se soldait par un échec des religionnaires. En réalité, par la providence divine, elle eut un résultat favorable pour la suite des événements. L'alerte avait été chaude, et les autorités comprirent le danger d'une répression trop brutale. Villars insista d'une manière significative dans ce sens auprès du ministère de la guerre:<sup>6</sup>

La seule chose à laquelle on doit tenir la main, c'est de rendre les curés plus sages. L'autorité qu'on leur avait donnée était bien au-dessus de leur état. Ils étaient accoutumés à faire trembler toute leur paroisse ... Il faut modérer le pouvoir des curés.

Dans la suite du 18<sup>e</sup> siècle, au travers des alternances d'intensification ou de relâchement des persécutions, l'on évita de pousser les protestants à bout. Peu importe qu'en 1715, quelques semaines avant sa mort, Louis XIV avait publié un décret supprimant la RPR dans son royaume. Les Églises Réformées subsistaient et même elles allaient se réorganiser dans les décennies suivantes.

## 7. Réorganisation du Protestantisme français

Humainement parlant, le mouvement des prédicants a sauvé la foi évangélique à un moment crucial, et nous devons nous en souvenir avec reconnaissance. Il constituait néanmoins à bien des égards une déviation par rapport au protestantisme traditionnel. Celui qui allait rétablir l'antique discipline était originaire du Vivarais. Antoine Court est né en 1695 à Villeneuve-de-Berg. Déjà comme petit garçon il manifesta de l'intérêt pour le service de Dieu. Il aimait accompagner sa mère aux assemblées du désert. Il se convertit en écoutant le message d'une prédicante et se mit à participer à la tenue des réunions.

À cette époque beaucoup de prédicants attachaient une grande importance aux directions intérieures considérées comme venant du Saint-Esprit. Les textes que nous ont laissés les chefs camisards y reviennent à chaque instant. Antoine Court, animé d'un tempérament plutôt réservé sur ce point, ne tarda pas à réagir. Il raconte lui-même

---

<sup>6</sup>Lettre du 4 janvier 1705, citée par Charles Bost, *Mémoires d'Élie Marion* (1939), 96.

qu'il devait parler à une assemblée, mais que les fidèles qui l'accompagnaient furent désorientés par la déclaration d'une prophétesse prédisant que l'assemblée serait troublée par l'intervention de la police. Il essaya de raisonner, mais sans succès. Alors une autre prophétesse fit état d'une révélation comme quoi la réunion se déroulerait sans encombre. Effectivement elle put avoir lieu. Manifestement les deux prophéties contradictoires ne pouvaient venir toutes les deux du Saint-Esprit. En réfléchissant à ce problème, Antoine Court parvint à la conclusion que ni l'une, ni l'autre n'était vraiment d'origine divine, mais qu'elles provenaient de l'imagination surexcitée des prophétesse.

Pour remédier à cette déviation, il pensa que le mieux était de revenir à l'autorité de la seule Écriture comme Parole de Dieu, de rejeter l'illumination et de rétablir une stricte discipline dans les Églises. En 1715, il convoqua une modeste rencontre de responsables du Languedoc à laquelle on donna l'autorité d'un synode provincial et qui prit des mesures dans ce sens. L'on ne permettrait plus aux femmes de prêcher dans les assemblées. L'administration des sacrements serait réservée à des pasteurs dûment consacrés. Antoine Court lui-même reçut l'imposition des mains d'un collègue. C'était la première fois qu'une telle cérémonie se déroulait sur le sol de France depuis la révocation. En 1722 ces mesures furent homologuées par des délégués venus de plusieurs provinces et qui se constituèrent en synode national.

Tout en circulant de lieu en lieu, Court se faisait accompagner par des jeunes gens qu'il instruisait en plein vent et qui se formaient ainsi au ministère. Parfois ceux-ci complétaient leurs études en Suisse. Cependant la situation devenait toujours plus intenable pour Court lui-même. Une ou deux fois il échappa de justesse à une arrestation qui se serait soldée par la mort sur l'échafaud. Il se retira donc en Suisse, mais de là il continuait à veiller au bien des Églises de France. Il fonda à Lausanne un séminaire destiné à préparer de jeunes Français en vue du pastoral. Des dizaines de serviteurs de l'Évangile se formèrent dans cette école. Lui-même ne revint au pays que pour une courte visite. Mais par son influence, ses écrits et sa vaste correspondance, il se montra un chef avisé pour ses coreligionnaires. Au début de son ministère, les Églises étaient encore en désarroi. À sa mort, en 1760 elles s'étaient donné une organisation solide qui allait favoriser leur rétablissement officiel.

## 8. *Les Martyrs*

Les persécutions au 18<sup>e</sup> siècle ont été marquées par les alternances de rigueur et de relâchement. Mais avant de nous arrêter à ce phénomène,

il nous faut donner quelques détails sur les châtements infligés à ceux qui contrevenaient aux lois du royaume.

L'exécution capitale était prévue pour ceux qui présidaient les assemblées ou qui étaient saisis les armes à la main. Il était exceptionnel qu'ils soient brûlés vifs, mais le cas s'est produit. Le supplice le plus fréquent était la roue: on étendait le condamné sur une roue horizontale, on lui brisait les bras et les jambes avec un maillet, et on le laissait longuement agoniser avant de lui donner le coup de grâce. Il y eut aussi des prédicateurs étranglés, pendus ou décapités. Sur 300 pasteurs issus du séminaire de Lausanne, 90 périrent sur l'échafaud! Souvent les martyrs allaient au supplice en chantant un psaume, ce qui ne manquait pas d'impressionner les assistants.

Plus de 1,300 protestants ont été condamnés aux galères, quelquefois pour une période limitée, le plus souvent à vie. Beaucoup sont morts à la peine; quelques-uns s'en sont sortis par l'abjuration, dont souvent ils se repentaient amèrement par la suite. Un petit nombre a bénéficié d'une libération en réponse à la demande de souverains étrangers. L'un d'eux, Jean Marteilhe, délivré après avoir passé douze ans sur les galères, parle en ces termes de ses compagnons d'infortune qui étaient souvent des criminels de la pire espèce:<sup>7</sup>

Tous ces scélérats, quelque méchants qu'ils fussent, témoignaient toujours beaucoup d'égard pour nous autres réformés. Ils ne nous appelaient jamais que Monsieur, et n'auraient jamais passé devant nous sans nous saluer. J'en avais cinq dans mon banc à Dunkerque, un condamné pour meurtre et assassinat, un autre pour viol et meurtre, le troisième pour vol de grand chemin, le quatrième aussi pour vol. Pour le cinquième, c'était un Turc esclave. Mais je puis dire en bonne vérité, que ces gens-là, tout vicieux qu'ils étaient, me portaient une vraie révérence ... Lorsque les plus méchants parlaient de nous, ils ne balançaient pas à dire: Ces messieurs sont respectables en ce qu'ils n'ont pas fait de mal qui mérite ce qu'ils souffrent et qu'ils vivent comme d'honnêtes gens qu'ils sont.

Quelques femmes furent condamnées à mort, mais la plupart de celles qui avaient été saisies alors qu'elles fuyaient à l'étranger ou participaient à une assemblée du désert, finissaient leurs jours en prison.

---

<sup>7</sup>Gaston Tournier, *Mémoires d'un Protestant* (Mialet: [Musée du désert en Cévennes], 1942), 249.

Il y avait des géôles partout en France: la prison la plus célèbre est la Tour de Constance à Aigues Mortes. Dans le cours des ans, deux cents protestantes furent cloîtrées derrière ces épaisses murailles qui ne garantissaient ni du froid, ni de la chaleur, ni de l'humidité, ni des moustiques. La nourriture était très insuffisante, et parfois les vêtements tombaient en lambeaux. Marie Durand mérite une mention spéciale. Soeur du prédicant Pierre Durant, mort martyr en 1732, elle a été enfermée dans la tour à l'âge de 15 ans, et n'en est sortie que 38 ans plus tard. Elle soutenait le moral de ses compagnes. Sur la margelle du puits, au centre de la salle des prisonnières, on a retrouvé l'inscription "REGISTER," conforme à la prononciation du mot dans le dialecte du Vivarais d'où Marie Durand était originaire. Il est donc vraisemblable que ce soit elle qui ait gravé ce mot sur la pierre. En tout cas elle l'a mis en pratique dans sa vie.

### 9. Le Rationalisme

L'abandon de la foi réformée au profit du catholicisme n'était pas le seul danger qui menaçait les Églises de ce temps-là. Le 18<sup>e</sup> siècle s'est orgueilleusement présenté comme "le siècle des lumières" (en anglais *enlightenment*). Avec un optimisme naïf, on pensait que la raison humaine était souveraine pour distinguer la vérité de l'erreur. On considérait que les siècles précédents où l'on admettait que certains faits ne pouvaient s'expliquer que par une intervention divine, étaient caractérisés par un "obscurantisme" auquel il fallait tourner le dos.

Les Églises Réformées, tout absorbées par leur résistance au catholicisme, n'ont guère su réagir contre le rationalisme. On commença par battre en brèche la doctrine de la prédestination qui souligne que le salut est entièrement l'oeuvre de Dieu. Une fois cette barrière franchie, le protestantisme s'accommoda de plus en plus au goût du jour. Les grandes vérités bibliques, révélation surnaturelle, Trinité, péché originel, rédemption par le sacrifice de Jésus-Christ, furent reléguées dans l'ombre. À la place, c'étaient les idées de Jean-Jacques Rousseau qui avaient la cote. Rousseau, né dans un milieu protestant à Genève, et qui a plusieurs fois changé de confession au cours de sa carrière mouvementée, n'était pas, comme d'autres "philosophes," rempli de haine pour l'institution religieuse. Il avait un certain attachement à la Bible, en particulier aux Évangiles. Son tempérament sentimental lui gagnait des sympathies, et son génie littéraire lui assurait une vaste audience. Il pensait que les hommes étaient bons par nature et n'avaient qu'à bien bander leurs énergies pour mener une existence vertueuse; moyennant quoi ils pouvaient nourrir l'espoir d'être absous au jugement dernier.

Voilà ce que prêchaient les pasteurs du désert dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Ils restaient fidèles à l'institution établie par leurs pères, mais étaient entièrement étrangers à l'esprit de la Réforme. Aussi lorsque pour finir les protestants obtinrent officiellement la tolérance, les Églises sortaient de l'épreuve, non seulement diminuées en nombre, mais encore anémiées intérieurement. Le réveil du 19<sup>e</sup> siècle allait en partie remédier à cette situation, mais cela sort du cadre de la présente étude.

## 10. Vers la Tolérance

Certains croyants avaient conçu l'espoir que la mort de Louis XIV provoquerait un changement dans leur statut. Louis XV, son arrière-petit-fils, n'avait que cinq ans; le régent était un homme frivole, ami des plaisirs et sans grandes convictions.

En fait il n'y eut aucun revirement officiel. Pas question de rétablir l'Édit de Nantes. Aucun changement dans la situation légale des Réformés. Toutes les interdictions subsistaient. Et cela en principe jusqu'en 1787, date de l'Édit de Tolérance.

Pourtant la sévérité avec laquelle les règlements étaient appliqués a connu des fluctuations. À certains moments la persécution reprenait avec vigueur. D'autres périodes étaient plus calmes. Les pasteurs Paul Rabaut et Jean Pradel exercèrent pendant un demi-siècle un ministère béni sans être arrêtés, quoique leur tête ait été mise à prix.

La tendance générale penchait vers la tolérance. Les rationalistes se montraient agressifs face à tous les croyants convaincus, et particulièrement face à l'Église romaine à laquelle on reprochait son caractère autoritaire. Mais les oppositions confessionnelles leur semblaient sans importance.

Un jalon important à cet égard fut l'affaire Calas. Jean Calas était un négociant de Toulouse, très attaché à la foi évangélique. Son fils avait l'intention de passer au catholicisme, et dans son désarroi devant l'opposition paternelle il s'était suicidé. Des voisins malveillants insinuèrent qu'il avait été assassiné par son père. Celui-ci, déclaré coupable par le tribunal, fut roué vif en 1762. La veuve entreprit de faire réviser le procès de son mari. Elle obtint l'appui assez inattendu de Voltaire. Avec son talent littéraire hors pair, il prit la plume pour défendre Calas et remua l'opinion publique. En fin de compte Calas fut reconnu innocent et sa mémoire réhabilitée.

Dans cette atmosphère nouvelle, la poursuite des persécutions apparaissait anachronique. Après 1762 il n'y eut plus de prédicateur condamné à mort. Les dernières prisonnières et les derniers galériens pour cause de religion furent relâchés, les uns en 1768, les autres en



1773.

Un problème juridique tracassait spécialement les protestants. À ce moment-là les mariages célébrés devant un magistrat étaient très exceptionnels. On se mariait à l'église en présence d'un curé. Certains prêtres se montraient accommodants, mais d'autres exigeaient une adhésion formelle à l'Église romaine. Les mariages bénis par les pasteurs du désert n'avaient pas de valeur légale. Les époux étaient considérés comme des concubins, et les enfants étaient réputés illégitimes. Le droit d'héritage leur était refusé.

Le fils d'Antoine Court, Court de Gébelin, et le fils de Paul Rabaut, Rabaut Saint-Étienne, entreprirent des démarches pour porter remède à cette situation. Ils trouvèrent des appuis auprès du général Lafayette et du conseiller Malesherbes. Après de laborieuses tractations, Louis XVI autorisa les mariages prononcés par les officiers d'état civil. C'était l'Édit de Tolérance, donné à Versailles en 1787. La permission de se rassembler pour le culte, à plus forte raison la reconstruction des temples, n'étaient pas mentionnées. Mais en fait depuis plusieurs années, les protestants convoquaient leurs réunions sans être trop entravés.

Après plus d'un siècle d'ostracisme, l'État reconnaissait leurs communautés. Celles-ci avaient été diminuées dans leurs effectifs, mais elles n'avaient pas disparu. La fidélité des prédicants, des pasteurs et des laïcs, au milieu des aléas de la persécution, avait maintenu le flambeau de l'Évangile, et un avenir plus serein s'ouvrait devant elles.

Deux ans plus tard, en 1789, la Révolution éclatait. La Déclaration des Droits de l'Homme stipulait que "nul ne devrait être inquiété pour ses convictions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre prescrit par les lois." Parmi les députés à l'Assemblée Constituante, il y avait plusieurs pasteurs. Rabaut Saint-Étienne a fait partie de ceux qui, à tour de rôle, ont présidé les débats pendant une quinzaine de jours. En annonçant cette nouvelle à son vieux père, il pouvait écrire: "Monsieur, le Président de l'Assemblée Nationale est à vos pieds!"

*Jules-Marcel Nicole est depuis 1931 professeur à l'Institut Biblique de Nogent, ou il exerce également le ministère pastoral. Il est aussi depuis l'origine professeur à la Faculté de Théologie d'Aix-en-Provence et à celle de Vaux-sur-Seine. Il fut professeur invité à SEMBEQ (Séminaire Baptiste Évangélique du Québec) et au CÉTÉ (Centre d'études de théologie évangélique) à Montréal.*